Compte rendu de la réunion du 02 février 2015

Date de convocation : 26 janvier 2015

Absents excusés : ROCHE Carole – SANS J.Jacques

Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Demande de subvention : démolition de la maison Coudert : Le conseil donne son accord pour la demande de subvention.

Réfection du bâtiment du stade :

Plusieurs entreprises ont été sollicitées pour les différents travaux de réfection : électricité, plomberie, maçonnerie, isolation etc... le coût estimatif est de 15 527 €HT. Ces travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 36% par l'Etat. Une demande sera faite auprès du Conseil Général pour une subvention de 25%.

Signature d'une convention avec France Telecom pour l'enfouissement des lignes : la commune paiera les fouilles et les fourreaux. France Telecom paiera les autres travaux. Une convention doit donc être signée pour entériner ces décisions.

Point sur le PAB : le chiffrage actuel des travaux est de 446 000 € HT. Le conseil général prend en compte trois tranches de 100 000 € de travaux subventionnées à hauteur de 50%. Pour les travaux suivants, possibilité de déposer un dossier dans le cadre des aides DETR. J.J. Sans a proposé de contacter le conseil régional pour les aides des fonds européens FEADER et DREAL.

Coupe de bois : il s'agit d'une parcelle située au Colombier en bordure de la VC vers Sarget. Le conseil décide de lancer un appel d'offre pour la vente de cette coupe de bois.

Questions diverses:

Elections départementales les 22 et 29 mars : le Maire propose un tableau des permanences de chaque conseiller. Chacun validera ses horaires de permanence lors de la prochaine réunion du conseil.

Réunion le 20 février avec le Président de l'Agglo : Les conseils municipaux des communes de l'ancienne communauté de communes sont invités à cette réunion qui aura lieu à 18h30 à la salle polyvalente.

Salle polyvalente : l'aménagement de la cuisine n'est plus fonctionnel. Des devis ont été demandés pour l'achat d'un four vapeur de 6 étages et le côté lavage doit être revu entièrement. Coût estimatif : 10 200 € HT. La décision d'effectuer cet aménagement sera prise lors du vote du budget 2015.

Attributions subventions aux associations : ces dernières doivent fournir un bilan financier pour avoir droit à une subvention communale. Des courriers vont être envoyés.

Bulletin municipal : il devrait être distribué sous peu.

Entretien pelouse du stade : Frédéric Prodel rend compte de la demande des joueurs pour un passage du rouleau sur la pelouse.